



# Adhérez et bénéficiez des avantages d'une fédération dédiée 100% Country & Line Dance



**En adhérant, vous vous affiliez à une fédération reconnue par le  
Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative par un  
agrément ministériel « Jeunesse et Education populaire »**

**FFCLD : Partenaire de la charte européenne de la Country (European Country),  
Membre de l'International Dance Council (ICD) de l'UNESCO**

| CLUBS FFCLD  | ANIMATEURS - ENSEIGNANTS  | LICENCIES FFCLD  |
|--|---|--|
| 1 abonnement offert par club<br>au magazine trimestriel<br>« Danse Floor »   | <b>Formation « Instructeur » à tarif très préférentiel</b> -<br><i>Formation pouvant entrer dans le cadre de la formation<br/>continue professionnelle</i>  |  |
| <b>Aide financière régional FFCLD pour la<br/>concrétisation de projets (festivals, workshops<br/>avec chorégraphes de renom, ...)</b><br>+ Fond de solidarité en cas d'incidents imprévisibles  | <b>Stages « Excellence et Fun » pour « aller plus loin dans<br/>la danse »</b><br>Soutien important pour l'organisation pour le club d'accueil<br>Coûts très faibles (20€ au lieu de 50€) pour les participants licenciés |  |
| <b>SACEM / ASSURANCES</b><br>Cotisation <b>SACEM</b> pour tous les cours de danse,<br>Réduction pour les soirées, « une soirée offerte »<br>(applicable suivant conditions à respecter)<br>- <b>Assurances</b> appropriées avec l'activité danse<br><u>Country</u> , R.C. adaptée, fortes garanties pour le club,<br>intégrant l'organisation d'événements (y compris<br>actions non Country ponctuelles), danseurs et<br>bénévoles assurés, perte de salaire garantie | <b>Soutien – Conseil du<br/>statut d'animateur de<br/>danse</b> (bénévolat, auto-<br>entrepreneur, salarié...)  | <b>Abonnement<br/>individuel à tarif<br/>préférentiel au<br/>magazine trimestriel<br/>« Danse Floor »</b><br>(abonnement spécifique si<br>demande groupée > 5 p) |
| <b>Aide à la communication</b><br>- Tarifs réduits sur vos publicités<br>dans le magazine «Danse Floor»<br>- Une publicité ¼ page offerte pour un événement<br>- Accès gratuit dans l'agenda Danse Floor<br>- Bénéficier de la Newsletter FFCLD<br>et Danse Floor  | <b>Un diplôme fédéral<br/>d'instructeur après passage<br/>et réussite d'un examen</b>   | <b>Toutes les<br/>formations lors des<br/>Universités d'été<br/>sont à tarifs<br/>préférentiels</b>  |
| <b>Vos évènements</b> Soutien du réseau FFCLD<br>(+ de 530 clubs /15000 licenciés + partenaires)<br><b>+ Divers Tarifs Réduits sur les manifestations</b> (ex : festivals, WE Country workshops et concerts/bals CD)   |   |  |
| <b>SEJOURS COUNTRY VACANCIEL 2017/18 (-5% à -15% selon périodes, -5% pour les groupes +12p)</b><br><b>Avantages tarifaires chez des commerçants « partenaires »</b><br><b>Avantage tarifaire pour l'obtention de la carte « Privilège » de Danse Floor</b>   |   |  |
| <b>Réduction tarifaire sur les documents de formation</b> (ex : le Lexique des Pas édité par la FFCLD 20€ au lieu de 32€, livret des styles)   |   |  |
| <b>Participation aux Master Country Team (compétition FFCLD)</b><br>Soutien important pour l'organisation d'un Master régional   |   |  |
| <b>Aide à la venue de chorégraphes de haut niveau</b><br>Soutien important pour l'organisation du club d'accueil Coûts très faibles pour les participants  |   |  |
| <b>Appui juridique pour votre<br/>fonctionnement (statuts, R.I.)</b>   | <b>Aide aux frais de compétitions<br/>internationales WCDF</b>  |  |

**Seuls les clubs affiliés entièrement peuvent bénéficier de ces avantages**

L'affiliation est de 30€ pour le club, de 19€ par licencié (dont 2€ réservés à la région d'affectation) et de 8€ par enfant de moins de 18 ans. Il faut noter que l'adhésion pour l'exercice 2017/2018 n'est payable qu'une seule fois par l'adhérent, même s'il appartient à deux associations (nous indiquer dans quelle association le licencié doit être enregistré). L'exercice se déroule de septembre 2017 à août 2018.

\*Liste Des avantages susceptibles de modifications, notamment ceux liés à des contrats avec des partenaires

**INFORMATION** : Si vous adhérez à partir de mai 2017, la cotisation reçue aura une validité de mai (ou entre mai et août) 2017 à août 2018

**CONTACT** : Mail : [contact@ffclld.com](mailto:contact@ffclld.com) - Adresse du siège : FFCLD - BP 30124 - 36104 Issoudun cedex tel : 02 54 49 14 88

Agrément Ministériel du 22-01-2010 « Jeunesse et Education Populaire »

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Issoudun sous le N° W36400107



La FFCLD, existe depuis 2003, et est devenue très rapidement la 1<sup>ère</sup> la fédération 100% Country, ainsi que la plus ancienne, apportant ainsi toute sa compétence et son expérience auprès des clubs, des animateurs et des danseurs.

De plus, voulant élargir son réseau, elle est fondatrice avec WorldCdf de « l'European Country », charte européenne de reconnaissance entre structures de différents pays et d'activités liées à la Country Line Dance. C'est ainsi que la FFCLD regroupe et soutient en son sein le plus grand nombre de champions internationaux dont certains sont champions du monde dans leurs catégories. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, la FFCLD est membre active de l'International Dance Council au sein de l'UNESCO, démontrant son rayonnement et ses compétences à l'international.



Conseil International de la Danse  
CID - International Dance Council

**Fédération Francophone Country et Line Dance**

Association française statut loi 1901

Agrément ministériel "Jeunesse et Education populaire"  
Signataire de la charte "European Country"

CID c/o UNESCO  
1, rue Miollis, FR-75732 Paris 15  
tél. +33 1 4568 4953  
www.cid-portal.org



BP 30124  
36104 Issoudun Cedex  
tél.: +33 2 5449 1488  
www.ffeld.com  
contact@ffeld.com

« Il n'y a pas de danse sans musique », notre « parabole » depuis 5 ans ! Ainsi, différents artistes se sont rapprochés de la FFCLD et ont programmé des œuvres musicales au service des danseurs.

Depuis plus de 6 ans, la FFCLD s'est investie pour créer un magazine dédié aux danseurs et aux artistes. Danse Floor magazine est devenu le 1<sup>er</sup> magazine en France et son succès est reconnu même au-delà des frontières.

Quant à la formation, elle est désormais en place depuis plus de 4 ans. Le succès des weekends « Excellence et Fun » et « Instructeur » démontrent que ces modules de formation et leurs contenus ont apporté des réponses aux attentes concrètes et pratiques vers les danseurs, les animateurs et les clubs. Ces formations sont complétées depuis 3 ans par les Universités d'été qui permettent à chaque danseur d'accéder à toutes les formations liées à la danse, la musique et la gestion de leur club. A noter que l'organisme de formation de la FFCLD est agréé en tant qu'organisme de formation continue professionnelle.

Les partenaires ne s'y sont pas trompés. Les avantages apportés pour nos licenciés sont concrets, utiles et intéressants. Le partenariat avec Vacancier permet de bénéficier d'un formidable avantage pour nos danseurs.

Depuis peu, nous entamons une démarche de développement durable, social et culturel. Ceci permet d'affirmer que la FFCLD est actrice et initiatrice dans ce mouvement solidaire et permet ainsi d'apporter des idées répondant aux problèmes de société et de culture.

Pour réussir, il a fallu instaurer une rigueur dans notre fonctionnement, dans nos actions, dans la formation. Notre organisation « très simple » (pas de strates multiples intermédiaires) exige une permanente écoute auprès de nos clubs. De plus, notre budget de fonctionnement n'est pas tributaire d'une quelconque subvention d'une collectivité ou d'un ministère. C'est une volonté et la garantie de notre pérennité.

En adhérant, vous intégrez une grande famille, porteuse de respect et de convivialité, avec une fédération à votre service et non l'inverse.

